

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### Clause n° 1 : Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de l'auto-entrepreneur Caruel Baptiste et de ses clients dans le cadre de la prestation de services suivants : réalisation d'un site Internet multi-pages à 690€ one-page à 490€.

Toute prestation accomplie par Baptiste Caruel implique donc l'adhésion sans réserve de l'Acheteur aux présentes conditions générales de vente.

### Clause n° 2 : Prix et propriété

Le prix comprend l'acquisition par l'Acheteur – et donc la propriété totale et entière - du site Internet pour une période indéterminée. Dans ce sens, l'Acheteur n'est aucunement lié à Baptiste Caruel par un contrat d'abonnement concernant la réalisation du site Internet. A la mise en ligne du site, Baptiste Caruel installe sur l'hébergement de l'Acheteur les fichiers permettant le bon fonctionnement du site. Baptiste Caruel remet également à l'Acheteur – et à la demande de ce dernier - une copie des fichiers du site (fichiers HTML, CSS, PHP et médias optimisés). L'Acheteur est libre de modifier ou de faire modifier les fichiers et donc les contenus ou l'apparence du site.

Les prix des services vendus sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés nets de taxes. Conformément au Code Général des Impôts article 293B, la TVA ne s'applique pas.

### Clause n° 3 : Domaine & hébergement, frais annexes

L'Acheteur est libre de choisir son hébergeur et registrar. Il fournira alors les accès FTP à Baptiste Caruel pour l'installation du site.

Dans le cas où l'Acheteur ne dispose pas de nom de domaine et/ou d'hébergement, et souhaite un accompagnement, Baptiste Caruel le réserve au nom de l'Acheteur par bon de commande auprès d'OVH. Après paiement auprès d'OVH par l'Acheteur, le nom de domaine et l'hébergement restent la propriété de l'Acheteur.

Tous les frais annexes à la conception du site (achat de droits photographiques, rédaction et/ou traduction) sont à la charge de l'Acheteur. Baptiste Caruel ne saurait être responsable de manquements de l'Acheteur concernant les droits d'auteur ou de contrefaçon.

### Clause n° 4 : Responsabilités

Après paramétrage du domaine et du FTP et suite à la livraison/installation du site, Baptiste Caruel ne saurait être responsable de tout dysfonctionnement. Aucun contrat de maintenance n'étant engagé entre les parties.

L'Acheteur est seul responsable éditorial des contenus textuels, iconographiques et vidéos présents sur le site.

### Clause n° 5 : Escompte

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que Baptiste Caruel serait amené à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations. Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

### Clause n° 6 : Modalités de paiement

Le règlement des factures s'effectue : soit par chèque ; soit par virement bancaire ;

Lors de l'enregistrement de la commande, l'acheteur devra verser un acompte de 30% du montant global de la facture, puis un paiement complémentaire de 30% du montant globale à la validation de la maquette fonctionnelle, le solde devant être payé à la pleine réalisation de la prestation (mise en ligne du site Internet) soit à maximum 15 jours après facturation.

#### **Clause n° 7 : Retard de paiement**

En cas de défaut de paiement total ou partiel de la prestation à plus 30 jours de la réception du site Internet, l'acheteur doit verser à Baptiste Caruel une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison de la prestation.

A compter du 1er janvier 2015, le taux d'intérêt légal sera révisé tous les 6 mois (Ordonnance n°2014-947 du 20 août 2014). Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement. *Articles 441-6, l alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce.*

#### **Clause n° 8 : Mises à jour**

2 mises à jours des contenus sont prévues lors des 12 premiers mois après paiement du solde de la prestation. Une mise à jour s'entend par le remplacement de contenus existants :textes, photos ou vidéo. Tout ajout de paragraphes, pages, menus, images, vidéo feront l'objet d'un devis complémentaire.

L'Acheteur est libre faire réaliser ou de réaliser lui-même les modifications. Le code étend « ouvert ».

#### **Clause n° 9 : Clause résolutoire et clause de réserve de propriété**

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en oeuvre de la clause "Retard de paiement", l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de Baptiste Caruel.

Baptiste Caruel conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires.

#### **Clause n° 10 : Force majeure**

La responsabilité de Baptiste Caruel ne pourra pas être mise en oeuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

#### **Clause n° 10 : Tribunal compétent**

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Laval (53).

Fait à Laval le 15 juillet 2015

Baptiste Caruel - 7 rue du colonel flatters – 53 000 Laval - Siret : 502 617 343